Fiche mémo · Leçon 10 · 25 min

La recherche web et ses citations

Sans recherche web, Claude répond avec ce qu'il savait à sa date de fin d'entraînement. Avec elle, il interroge le web et cite ses sources sous chaque réponse. La recherche s'active par le bouton +, ou se décide seule dans la nouvelle expérience. Exigez des sources officielles et datées, puis retrouvez vous-même le passage sur la page.

Objectifs

- Activer la recherche web, ou la provoquer dans la nouvelle expérience, selon votre interface
- Écrire une demande de recherche qui exige des sources officielles, datées et citées
- Vérifier une réponse citée en ouvrant la page et en retrouvant le passage exact

À retenir

- Sans recherche web, Claude s'arrête à sa date de fin d'entraînement, au mieux mi-2026, sans le signaler.
- Le bouton + active la recherche ; dans la nouvelle expérience, écrivez « cherche sur le web ».
- Exigez des sources officielles, la date de chaque page et la phrase exacte, et « non trouvé » quand c'est le cas.
- Une citation dit où Claude a lu : ouvrez la page et retrouvez le passage avant d'utiliser un fait qui engage.
- Ne cherchez pas pour rédiger à partir de vos documents : la recherche consomme votre usage.

Faut-il chercher sur le web ?

1 **La réponse dépend-elle d'un fait public, extérieur à vos documents ?**

Non Ne cherchez pas : donnez vos documents, Claude travaille dessus.

2 **Ce fait a-t-il pu changer depuis mi-2026 ?**

Non La recherche reste utile pour obtenir une source à citer.

3 **Une source officielle existe-t-elle sur le sujet ?**

Non Recherche, puis recoupement par deux sources sérieuses au moins.

Oui à tout **Recherche web, sources officielles exigées, et le passage retrouvé par vous.**

Dans la nouvelle expérience, Claude décide seul : dites-lui « cherche sur le web » ou « ne cherche pas ».

La demande à recopier

Demande à recopier **Une recherche réglementaire exigeante**

```
<contexte>
Je suis assistante de direction d'une entreprise de transport de 40 salariés à Bègles. Le
dirigeant veut savoir si une règle s'applique à nous avant de modifier une procédure interne.
Une réponse fausse nous exposerait à une sanction : c'est pourquoi je veux des sources
officielles.
</contexte>
<mission>
Cherche sur le web [la règle, par exemple : les obligations d'affichage dans les locaux pour
une entreprise de 40 salariés].
N'utilise que des sites officiels français (legifrance.gouv.fr, service-public.fr, travail-
emploi.gouv.fr, urssaf.fr) ; écarte les blogs et les sites commerciaux.
</mission>
<rendu>
Pour chaque obligation : ce qu'elle impose, le seuil d'effectif s'il y en a un, l'adresse de la
page, la date de mise à jour affichée sur la page et la phrase exacte entre guillemets. À la
fin, ce que tu n'as pas trouvé sur un site officiel. Pas de conseil juridique au-delà de ce que
disent les pages.
</rendu>
```

Note : Ouvrez au moins les liens des obligations que vous allez appliquer, et retrouvez la phrase par Ctrl+F.

Les erreurs fréquentes

L'erreur, et pourquoi elle coûte	La correction
Poser une question d'actualité réglementaire sans activer la recherche web. Claude répond avec ce qu'il savait à sa date de fin d'entraînement, avec la même assurance, et rien n'indique que l'information a pu changer.	Activer la recherche par le bouton +, ou écrire « cherche sur le web » dans la nouvelle expérience, et vérifier la présence de citations.
Considérer qu'une réponse avec des liens est une réponse vérifiée. La page peut être ancienne, cassée, ou dire autre chose que la réponse : un chiffre peut venir d'un exemple ou d'un autre paragraphe.	Ouvrir la page, relever sa date et retrouver la phrase par Ctrl+F avant tout usage qui engage.
Laisser Claude choisir ses sources sur un sujet réglementaire. Les sites commerciaux et les blogs sont souvent mieux référencés que les pages officielles, et leur contenu peut être daté ou intéressé.	Lister dans la demande les sites acceptés et ceux à écarter, et exiger « non trouvé » plutôt qu'une source faible.
Laisser la recherche activée pour rédiger à partir de ses propres documents. Claude peut aller chercher des informations extérieures qui se mélangent aux vôtres, et chaque recherche consomme la limite d'usage.	Désactiver la recherche, ou écrire « ne cherche pas sur le web, travaille seulement sur les documents joints ».